

L'ECONOMIE GENEVOISE EN 1978

Essai de bilan de l'année  
et éléments d'appréciation pour l'évolution en 1979,  
à partir des (seules) informations disponibles au SCS

Sommaire

	<u>Pages</u>
0. Résumé 1)	1 - 4
1. Evolution de la population du canton en 1978	5 - 9
2. Main-d'oeuvre étrangère	10 - 12
3. Marché du travail	13 - 18
4. Electricité	19
5. Industrie	20 - 21
6. Construction	22 - 23
7. Automobiles	24
8. Trafic aérien	25
9. Hôtellerie	26
10. Secteur international	27 - 28
11. Prix à la consommation	29 - 31

1) Le résumé a été élaboré principalement à partir des textes qui suivent.  
On trouvera chaque fois qu'il y a lieu le renvoi adéquat.

*Bench.*

L'ECONOMIE GENEVOISE EN 1978

Quelques éléments d'appréciation  
à partir des informations disponibles au SCS 1)

## 0. EN RESUME

La plupart des indicateurs disponibles pour le canton suggèrent que, du point de vue économique, l'année 1978 n'a pas confirmé la tendance au redémarrage de l'activité décelée en 1977 après la récession des années précédentes. Le climat conjoncturel s'est encore légèrement assombri en fin d'année. Il restera très probablement déprimé durant les premiers mois de 1979 où le ralentissement de l'activité se poursuivra. Malgré l'incertitude qui affecte l'avenir économique, un léger essor est toutefois possible dans la seconde partie de l'année.

## 1. POPULATION ET EMPLOI

1.1. Population résidente  
(p. 5 - 9)

A fin décembre : 339 300 habitants.  
Reprise de l'augmentation (+ 2 600), la plus forte depuis 1972 (+ 2 600 également).  
A fin 1977 336 700  
Mouvement 78  
- gain migratoire  
  . Genevois - 200  
  . Confédérés + 1 160  
  . étrangers + 1 080  
- gain naturel  
(différence  
  naissances-décès) + 560 + 2 600

---

A fin 1978 339 300

1.2. Main-d'oeuvre étrangère (p. 10-12)

1. Frontaliers

A fin décembre : 19 700.  
Reprise de l'augmentation (+ 1 200), après 3 ans de diminution (de 24 600 en 1974 à 18 500 en 1977).

2. Autres statuts

(permis d'établissement, de séjour et de saisonnier)

A fin décembre : 51 100. Diminution par rapport à 1977 (- 600). A noter pour les saisonniers une très légère augmentation (+ 200) d'août 77 à août 78 (période du relevé national), après 3 années de diminution constante.

3. Total

A fin décembre : 70 800. Augmentation de 600 par rapport à 1977, après 4 années de diminution (maximum, 80 100 à fin 1973).

1) Il s'agit d'un résumé de divers textes adéquats, dont la plupart l'accompagnent et pour lesquels, dans ce cas, un renvoi est indiqué.

1.3. Marché du travail

(p. 13-19)

1. Chômeurs complets

(p. 13-16)

A fin décembre : 1 600. Nombre le plus élevé depuis le début de la crise, avec celui de fin janvier 1976. Augmentation relative de l'année : + 82%, contre 12% pour la Suisse. Part de Genève dans la Suisse :

1975	4,8%
1977	7,5%
1978	12,2%

2. Chômeurs partiels

(p. 16)

A fin décembre : 465, soit 2,8% du total suisse.

3. Marché du travail

(p. 16-19)

Dégradation dans toutes les branches : augmentation du chômage allant de pair avec une diminution du nombre de nouvelles offres d'emplois.

A fin 1977	:	935 offres
1978	:	552 "

1.4. Population active et emplois

Toujours pas de données globales, mais une nouvelle estimation de l'augmentation de l'année :

	<u>Environ</u>
- population active	
. solde migratoire Suisses	+ 700
. " " étrangers	0
. augmentation frontaliers	+ 1 200
. " saisonniers	+ 200
. nouveaux travailleurs (jeunes, femmes) - travailleurs ayant cessé (retraités, femmes) : difficile à estimer, mais plutôt positif	+ 100 (?)
- résultante (= nouveaux emplois)	2 200
- chômeurs complets, augmentation	- 700
- solde (= augmentation des emplois)	1 500

2. PRODUCTION

2.1. Secteur primaire

Pas d'informations particulières mais pas de problèmes nouveaux.

2.2. Secteur secondaire

1. Industrie  
(p. 20-21)

Les données ayant servi à l'analyse de la situation dans l'industrie sont tirées du test conjoncturel pour l'industrie genevoise. Cette enquête n'est pas une statistique au sens strict, elle reflète les appréciations d'un échantillon d'entreprises qui répondent régulièrement à des questions sur la marche de leurs affaires.

L'indicateur synthétique de la marche des affaires pour l'ensemble de l'industrie s'est stabilisé à un niveau légèrement insatisfaisant tout au long des huit premiers mois de 1978. En septembre, la situation s'est nettement détériorée et l'indicateur est tombé en octobre à son niveau le plus bas depuis un an. Il est lentement remonté au cours des deux derniers mois de l'année tout en restant dans une zone insatisfaisante, ce qui signifie que la dégradation du climat économique s'est ralentie.

Si les tendances décelées en 1978 se poursuivent en 1979, la mauvaise conjoncture industrielle risque d'avoir des conséquences sur l'emploi. En effet, dans les branches en situation défavorable : métallurgie, arts graphiques, machines et appareils, on constate que la capacité technique augmente, ou baisse dans une mesure moindre que l'emploi. Face à une demande qui se rétrécit, l'ajustement paraît se faire au détriment des postes de travail. De plus, on constate une augmentation des stocks de produits finis. Ces derniers, pourtant déjà largement considérés comme trop grands par une majorité de chefs d'entreprise, pourraient peser sur la production future.

2. Construction  
(p. 22-23)

Seuls les résultats de l'enquête annuelle, en cours de réalisation, pourront donner les résultats complets de l'année.

Coûts prévus des bâtiments mis en chantier en 1978 : 832 Mo F, soit + 94% par rapport à 1977. Augmentation : due surtout aux bâtiments sans logements (Palais des expositions, Poste de Cornavin, opération rue de la Confédération).

Coûts des bâtiments terminés : 740 Mo F, soit 11% de moins qu'en 1977 mais 42% de plus qu'en 1976.

Logements terminés : 2 687, un peu moins qu'en 1977 (2 838) mais plus qu'en 1976 (2 411).

2.3. Secteur  
tertiaire

1. Commerce

Pas d'informations nouvelles depuis la réponse à l'interpellation Revaclier : le commerce genevois a ressenti les effets de la valeur du FS. Toutefois, selon la presse, la campagne développée en fin d'année aurait donné de bons résultats. Remarque : est-ce l'effet de la campagne ou tout simplement de la période des fêtes ?

2. Secteur  
international  
(p. 27-28)

Emplois au total en 1978 : 19 700  
dont 14 OIG : 14 300 (72%)

Contrairement à ce qui était prévu au début de l'année, le nombre d'emplois n'a pas diminué mais plutôt, au total du moins, légèrement augmenté.

Dépenses en 1977 : estimées à 2 Mia F  
dont à Genève : " 1,2 Mia F

Réunions

internationales en 1977 : environ 62 000 délégués  
pour 1 500 réunions, conférences, sessions, etc.

3. CONSOMMATION

3.1. Electricité

Consommation 1978 par rapport à 1977 (sans CERN) : + 2,6%. Reprise amorcée en 1976 confirmée, mais sans commune mesure avec les taux du début de la décennie.

3.2. Automobiles

(p. 24)

Voitures neuves en 1978 : 20 400, soit plus que le précédent sommet de 1972, avant la crise pétrolière.

Ensemble du parc automobiles : 143 000, avec une progression annuelle de 3,8%, semblable à celle de 1977.

On s'attend à un tassement pour 1979.

3.3. Trafic aérien

(p. 25)

Trafic commercial local (sans transit) en 1978 : 3,9 Mo passagers, soit + 3,2% par rapport à 1977.

Tassement au début de l'année, avec reprise au 3ème trimestre, pas confirmée au 4ème.

A rappeler que la progression de 1977 avait constitué un record : + 10%.

Fret local en 1978 : 42 900 T, soit + 4,3% par rapport à 1977 et légèrement plus qu'en 1976, très bonne année.

3.4. Hôtellerie

(p. 26)

Nuitées en 1978 : 2, 15 Mo, soit 5,4% de moins qu'en 1977, année de reprise après une période de diminution constante ayant débuté en 1971.

Le recul genevois en 1978 est plus important que la moyenne nationale : - 2,7%. Il est dû surtout aux clients étrangers (USA, France), en raison vraisemblablement du FS.

Pour 1979 : pas d'amélioration notable envisagée.

3.5. Logements vacants

Au 1er décembre 1978 : 1 324

1977 : 1 898, soit une diminution de 30%.

La demande ne faiblissant pas, un retournement de situation est en cours.

3.6. Locaux commerciaux vacants

Au 1er décembre 1978 : 69 250 m<sup>2</sup>

1977 : 60 160 m<sup>2</sup>, soit une augmentation de 15%.

On constate le décalage entre l'offre et une demande qui a ralenti, en raison de la marche générale des affaires du canton.

3.7. Prix à la consommation

(p.29-31)

Progression de l'indice genevois en 1978 : 0,8%, la plus faible depuis qu'il est calculé (1966).

Perspectives 1979 : selon les résultats des deux premiers mois, la hausse de 1,8 à 2,0% attendue pourrait être dépassée selon les tribulations des majorations de prix du pétrole.

4. FRANC SUISSE

Problème majeur de l'économie suisse, jusqu'au début du 4e trimestre 1978 ; on enregistre une stabilisation depuis lors.

Evolution du taux de change nominal en 1978 :

- de janvier à septembre : + 27,5%

- d'octobre à décembre : - 10,5%.

1. EVOLUTION DE LA POPULATION DU CANTON EN 1978

1.1. Etat de la population selon l'origine

Au 31 décembre 1978 la population du canton est estimée à 339 273. Elle se compose de 99 677 genevois (29,4%), de 132 095 confédérés (38,9%) et de 107 501 étrangers (31,7%).

	POPULATION AU 31 DECEMBRE				POUR-CENT		
	GENEVOIS	CONFEDERES	ETRANGERS	TOTAL	GENEVOIS	CONFEDERES	ETRANGERS
1970	91 829	128 027	106 884	326 740	28,1	39,2	32,7
1971	92 917	127 635	108 901	329 453	28,2	38,7	33,1
1972	93 837	127 520	110 260	331 617	28,3	38,5	33,3
1973	94 686	127 121	112 403	334 210	28,3	38,0	33,6
1974	95 401	127 453	113 306	336 160	28,4	37,9	33,7
1975	96 151	128 313	111 270	335 734	28,6	38,2	33,1
1976	96 991	128 993	109 774	335 758	28,9	38,4	32,7
1977	97 597	129 952	109 125	336 674	29,0	38,6	32,4
1978	99 677	132 095	107 501	339 273	29,4	38,9	31,7

La structure de la population du canton selon l'origine ne montre pas de changements brusques ou fondamentaux ces dernières années, mais laisse apparaître une évolution différenciée des trois groupes qui la composent.

- La proportion de la population originnaire du canton augmente faiblement mais régulièrement de 1970 (28,1%) à 1978 (29,4%).
- De 1970 à 1978 la part des confédérés dans la population cantonale a tout d'abord baissé, de 1970 (39,2%) à 1974 (37,9%), puis a augmenté dès 1975 pour atteindre 38,9% en 1978, chiffre encore inférieur à celui de 1970.
- Quant à la proportion des étrangers dans le canton, elle est en constante augmentation jusqu'en 1974, où elle franchit, de peu, la cap du tiers de la population résidente (33,7%). Depuis lors elle accuse un net fléchissement (31,7% en 1978).

1.2. Evolution de la population selon l'origine

En nombres absolus on note en 1978 l'accentuation de la reprise de la croissance de la population cantonale (+ 2 599 habitants en 1978, contre + 251 en 1977).

Rappelons le ralentissement de son accroissement dès les années septante et le net arrêt de 1975 (- 425 habitants) (graphique 4). L'importante chute de la population de 1974 à 1976 est elle-même le résultat de deux facteurs concomitants : d'une part, de la régression régulière des confédérés de 1970 à 1974 (graphique 2) et, d'autre part, du départ massif d'étrangers dès 1975 (graphique 3).

La population d'origine genevoise augmente régulièrement depuis 1970 (graphique 1), mais n'intervient, en fait, aucunement sur l'évolution positive de la population du canton. En effet, le bilan naturel (naissances-décès) et le bilan migratoire de la population d'origine genevoise est constamment négatif. Sa progression est donc due essentiellement aux naturalisations de confédérés et d'étrangers, dont la conséquence est un transfert de population étrangère ou confédérée dans la catégorie genevoise.

### 1.3. Mouvement de la population en 1978

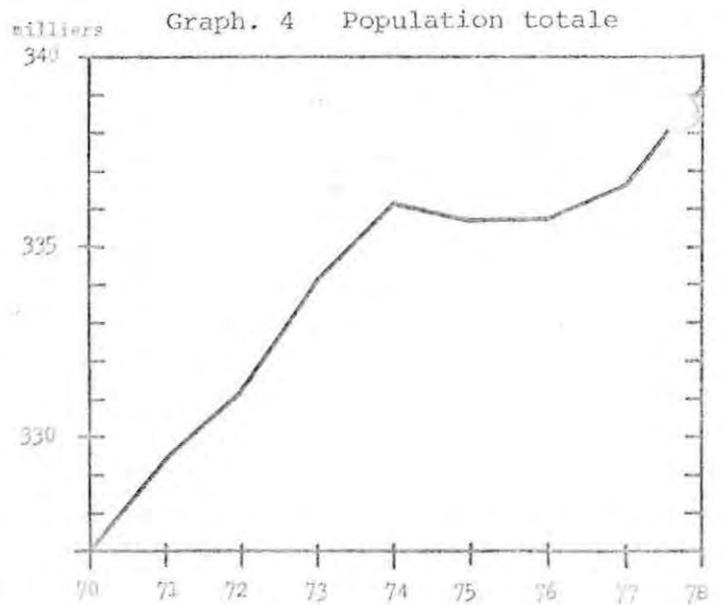
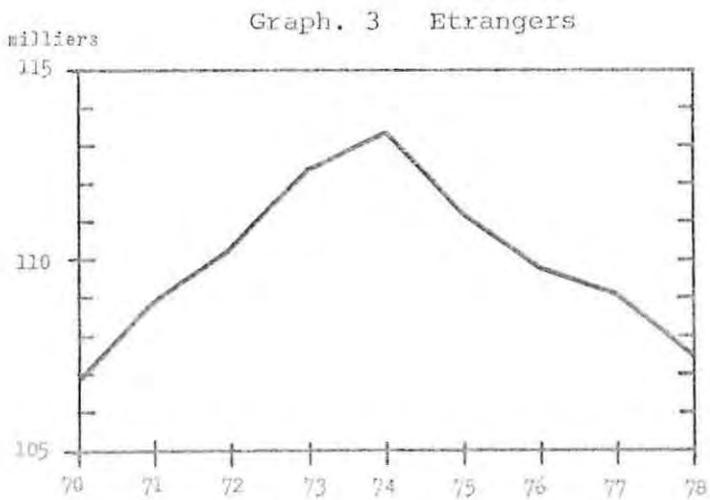
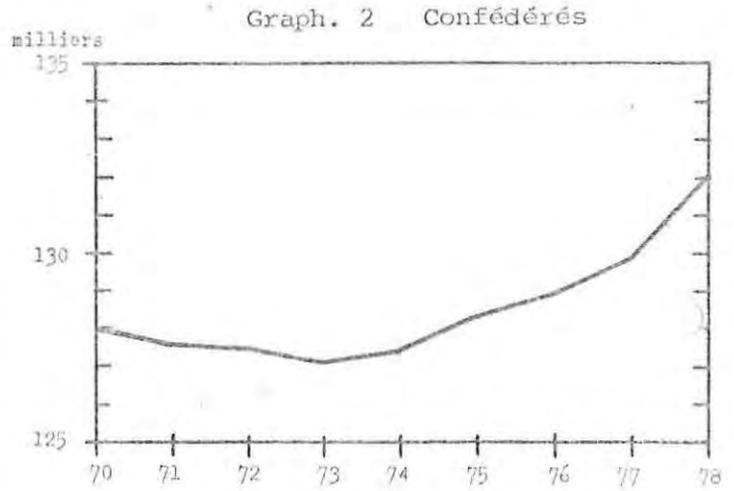
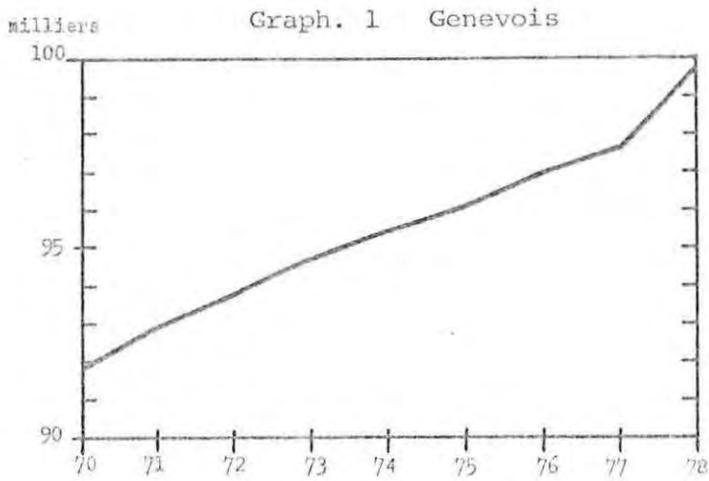
Le mouvement de la population en 1978 présente un caractère exceptionnel, non seulement par l'ampleur de l'augmentation (+ 2 599 habitants) mais aussi par sa composition.

	Genevois	Confédérés	Etrangers	Total
MOUVEMENT NATUREL	- 371	- 15	947	561
<i>Naissances</i>	834	1 257	1 428	3 519
<i>Décès</i>	1 205	1 272	481	2 958
GAIN MIGRATOIRE	- 203	1 161	1 080	2 038
CHANGEMENTS D'ORIGINE	2 654	997	- 3 651	.
GAIN TOTAL	2 080	2 143	- 1 624	2 599
POPULATION AU 31.12.78	99 677	132 095	107 501	339 273

La progression particulièrement remarquable de la population du canton, et de sa composante suisse en particulier (Genevois + confédérés : + 4 223), est le résultat des effets conjugués de la poursuite de la forte immigration confédérée (+ 1 161) et surtout d'un nombre record de changements d'origine (3 651), qui se décomposent de la façon suivante :

- . Environ 2 200 acquisitions de la nationalité suisse à la suite de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur le droit de filiation.
- . Environ 1 200 naturalisations, réintégrations, options (chiffre dans la moyenne de ces dix dernières années).

EVOLUTION DE LA POPULATION DU CANTON DE GENEVE, DE 1970 A 1978



- Environ 200 changements d'origine par mariage, soit un peu moins que les années précédentes (400 en moyenne).

Si l'on examine plus en détail l'évolution des composantes du mouvement de la population, on peut constater de nettes divergences en fonction des trois grands groupes d'origine.

### 1.3.1. Mouvement naturel

La baisse continue, dès 1965, des naissances du canton se poursuit avec une accélération de la tendance depuis 1975, en raison des départs de population étrangère.

En 1978, les naissances se sont élevées à 3 519. Les décès ont très peu varié au cours de ces dix dernières années et se montent en 1978 à 2 999. La conséquence de la stabilité à long terme de ces deux mouvements est la baisse constante du gain naturel (1978 : + 561).

	Gain naturel			
	Genevois	Confédérés	Etrangers	Total
1970	- 184	213	1 716	1 746
1971	- 312	217	1 747	1 652
1972	- 197	138	1 693	1 634
1973	- 373	73	1 634	1 334
1974	- 453	- 72	1 632	1 107
1975	- 400	- 103	1 243	740
1976	- 413	- 190	1 229	626
1977	- 420	- 162	1 247	665
1978	- 371	- 15	947	561

- La population d'origine genevoise, de par sa structure âgée, accuse chaque année un important déficit naturel (1978 : - 371).
- Jusqu'en 1973 la population d'origine confédérée, de structure plus jeune, présentait encore un excédent des naissances sur les décès. Depuis 1974, conséquence probable de la baisse de l'immigration des années 1970-1974, le mouvement naturel confédéré est devenu déficitaire.
- C'est donc d'abord à la population d'origine étrangère que le bilan du mouvement naturel doit d'être encore positif, quoiqu'en nette régression depuis l'entrée en vigueur des limitations de l'immigration étrangère.

1.3.2. Mouvement migratoire

L'évolution de la population du canton est liée, avant tout, aux mouvements migratoires. Les limitations apportées à l'entrée des étrangers en Suisse depuis 1970 et la "crise" de 1975/76 ont influencé non seulement l'immigration étrangère, mais aussi les échanges avec les autres régions de Suisse :

L'immigration confédérée, qui avait ralenti en 1971/73 du fait de la concurrence des autres cantons dans le domaine de l'emploi (croissance économique + immigration étrangère stoppée), est redevenue importante depuis 1975. En 4 ans (1975/78), les mouvements migratoires de confédérés se soldent par un gain de 5 100 personnes qui compense largement la perte d'étrangers (- 3 300) et de Genevois (- 1 300) :

Mouvement démographique selon l'origine

	Gain annuel de population				dont gain migratoire			
	genevois	confédérés	étrangers	Total	genevois	confédérés	étrangers	Total
1975	750	860	- 2 036	- 426	- 374	1 282	- 2 074	- 1 166
1976	840	680	- 1 496	- 24	- 358	1 367	- 1 611	- 602
1977	606	959	- 649	916	- 349	1 276	- 676	251
1978	2 080	2 143	- 1 624	2 599	- 203	1 161	1 080	2 038

Signalons que le gain migratoire de 1 080 étrangers enregistré en 1978 a vraisemblablement un caractère accidentel. Il est douteux qu'il traduise un changement de tendance significatif. En effet, l'analyse des chiffres montre que le solde de 1 080 étrangers se compose principalement d'enfants et d'étudiants, de femmes sans activité (regroupements de familles d'anciens immigrés) ainsi que de réfugiés politiques.

En revanche, le solde migratoire d'actifs d'origine étrangère est nul (contre - 700 en 1977). Comme le solde migratoire d'actifs suisses est, lui, fortement excédentaire (+ 700), on enregistre au total pour 1978 un gain migratoire de 700 actifs, alors que les 3 années précédentes (1975/77) avaient été déficitaires (- 3 600).

## 2. MAIN-D'OEUVRE ETRANGERE

### 2.1. Evolution nationale

- En 1978, le nombre d'étrangers exerçant une activité lucrative en Suisse<sup>1)</sup> a augmenté d'environ 900 pour s'inscrire à 582 000 à fin décembre :

	<u>au 31.12.78</u>	<u>variation annuelle</u>
Résidents sous permis d'établissement	344 300	+ 15 900
" " " de séjour	145 100	- 19 400
Travailleurs saisonniers	8 900	+ 600
" frontaliers	83 800	+ 3 800
TOTAL	582 100	+ 900

Rappelons qu'au cours des trois années antérieures on avait enregistré une diminution supérieure à 100 000 : - 49 000 en 1975, - 37 000 en 1976 et - 21 000 en 1977.

La légère augmentation enregistrée en 1978 résulte d'une augmentation de 3 800 frontaliers (+ 4,7 %) ; en revanche, le nombre d'actifs résidant en Suisse, sous permis B ou C, a continué de diminuer en 1978 (- 3 500 ou - 0,7 %). Quant aux saisonniers, on sait qu'en fin d'année leur effectif est traditionnellement bas.

- Si l'on examine maintenant les chiffres du relevé réalisé au mois d'août, soit à un moment où l'effectif des saisonniers est proche de son maximum, on obtient des résultats un peu différents :

	<u>au 31.8.78</u>	<u>variation annuelle</u>
Résidents sous permis d'établissement	339 300	+ 9 500
" " " de séjour	150 800	- 19 300
Travailleurs saisonniers	83 800	+ 16 600
" frontaliers	89 500	+ 6 400
TOTAL	663 400	+ 13 200

- En tenant compte des résultats des deux relevés annuels, on peut dresser le bilan suivant :
  - étrangers résidant en Suisse (permis B ou C) : encore en légère diminution en 1978, mais stabilisation dans la deuxième partie de l'année (489 400 en août contre 490 100 en décembre) ;
  - saisonniers : forte augmentation en 1978 (+ 16 600 ou + 24,6 %) ;
  - frontaliers : augmentation dans la première partie de 1978 (+ 9 500 dans les huit premiers mois), mais diminution dans la seconde partie de l'année.

<sup>1)</sup> Sans les exempts (internationaux), dont l'effectif n'a pratiquement pas varié (environ 12 000).

2.2. Evolution par cantons (statistique à fin août)

Le nombre d'étrangers exerçant une activité lucrative ayant augmenté de 2 % dans l'ensemble de la Suisse en 1977/78, 15 cantons enregistrent une augmentation et 7 une diminution.

- . Augmentations les plus fortes à Glaris, Berne, Zurich, Schaffhouse (taux supérieur à + 5 %).
- . Diminutions les plus fortes à Uri, Fribourg, Argovie, Zoug (taux inférieur à - 2 %).
- . Genève (+ 1,5 %) se situe en 1978 légèrement au-dessous de la moyenne suisse (+ 2 %), ce qui s'explique par une augmentation beaucoup plus modérée de l'effectif des saisonniers à Genève que dans l'ensemble du pays :

	Variation août 1977/78		
	Genève		Suisse
	abs.	%	%
Résidents sous permis d'établissement	+ 1 600	+ 4,6	+ 2,9
" " " de séjour	- 1 600	- 10,3	- 11,3
Travailleurs saisonniers	+ 200	+ 5,0	+ 24,6
" frontaliers	+ 900	+ 4,9	+ 7,7
TOTAL	+ 1 100	+ 1,5	+ 2,0

2.3. Evolution de la main-d'oeuvre frontalière à Genève

Le tableau ci-dessus fait apparaître la stabilité de l'effectif des résidents étrangers actifs en 1977/78 (variation nulle), ainsi que des saisonniers (+ 200). Quant aux frontaliers, pour lesquels on dispose d'une statistique mensuelle, il paraît intéressant d'en observer l'évolution de façon plus détaillée car leur évolution par branches est un bon indicateur de la marche de l'économie.

- . L'effectif des travailleurs frontaliers avait connu son maximum en automne 1974 (24 800). Après la chute de 1975/76, cet effectif s'était stabilisé en 1977 à 18 200 - 18 500. En 1978, augmentation assez forte en début d'année, puis plus modérée ; gain annuel s'élevant à 1 200 (+ 6,5 %), le nombre de frontalier sous contrôle<sup>1)</sup> étant de 19 690 au 31 décembre.
- . En raison d'un changement de classification intervenu en janvier 1978, les comparaisons par branches économiques ne peuvent pas être réalisées sur les effectifs en fin d'année. La comparaison suivante concerne donc la période fin janvier 1978 - fin janvier 1979<sup>2)</sup>.

1) Au 1.4.1978, 3 455 fonctionnaires des organisations internationales gouvernementales, non soumis au contrôle, résidaient en France.

2) En janvier 1979 on a enregistré une sensible diminution du nombre des frontaliers (- 221). Il est trop tôt pour en conclure à une nouvelle inversion de tendance.

- En janvier 1979, 36 % des frontaliers travaillent dans l'industrie et 56 % dans les services.
- Par rapport au mois correspondant de l'année précédente (janvier 1978), on n'observe pas de mouvement particulièrement marqué par branches, qu'il s'agisse d'augmentation ou de diminution.  
On peut tout de même relever que l'augmentation de la main-d'oeuvre frontalière est plus forte en 1978 dans l'industrie (+ 4,8 %) que dans le secteur tertiaire (+ 2,6 %). La principale branche de ce secteur, "commerce, banques, assurances", n'a pas augmenté ses effectifs en 1978 ; c'est dans l'hôtellerie et l'hygiène que l'augmentation est la plus forte en valeurs absolues. Parmi les branches industrielles, on relève des augmentations relativement élevées dans l'alimentation, la métallurgie et l'horlogerie :

TRAVAILLEURS FRONTALIERS SOUS CONTROLE  
principales branches économiques

	Effectifs au 31.1.79	variation janvier 78/79	
		absolue	%
Agriculture	95	11	13,1
Mines	32	- 4	-11,1
Industrie et métiers	6 934	315	4,8
dont alimentation	752	52	7,4
arts graphiques	475	8	1,7
chimie	765	32	4,4
métallurgie, machines	3 425	139	4,2
horlogerie	549	48	9,6
Bâtiment, génie civil	1 523	62	4,2
Electricité, gaz, eau	15	- 2	-11,8
Services	10 870	280	2,6
dont commerce, banques, assurances	6 959	17	0,2
transports, communications	765	31	4,2
hôtellerie	905	114	14,4
hygiène	903	64	7,6
enseignement, science	477	- 12	- 2,5
TOTAL	19 469	662	3,5

Rappelons que l'apport de la main-d'oeuvre frontalière est plus ou moins important selon les branches économiques <sup>1)</sup> : dans l'ensemble des branches industrielles, 18 % des emplois sont occupés par des frontaliers (avec un maximum de 23 % dans la chimie et un minimum de 14 % dans l'horlogerie) ; dans le bâtiment la proportion n'est que de 11 % ; dans l'ensemble des branches des services elle est de 16 % (avec un maximum de 33 % dans les organisations internationales et un minimum de 1 - 2 % dans les administrations).

1) Données tirées du recensement fédéral des entreprises de 1975.

### 3. MARCHE DU TRAVAIL

#### 3.1. Chômeurs complets

Le nombre de chômeurs complets est sujet à des variations saisonnières dont il est nécessaire de tenir compte dans l'analyse des séries mensuelles : ce nombre passe en général par un minimum relatif durant l'été (juillet-août), par un maximum relatif durant l'hiver (décembre-janvier).

L'augmentation enregistrée durant les derniers mois de 1978, à Genève et sur le plan Suisse, est due en partie à cet effet saisonnier ; mais elle traduit également une certaine dégradation de la situation, par rapport aux moins correspondants de l'année précédente :

	CHOMEURS COMPLETS					
	Genève		Suisse		Genève/Suisse (%)	
	août	décembre	août	décembre	août	décembre
1974	13	189	74	1 030	17,6	18,4
1975	672	1 273	10 114	26 258	6,6	4,8
1976	757	951	14 091	17 401	5,4	5,5
1977	610	873	8 261	11 566	7,4	7,5
1978	1 018	1 592	7 840	12 997	13,0	12,2

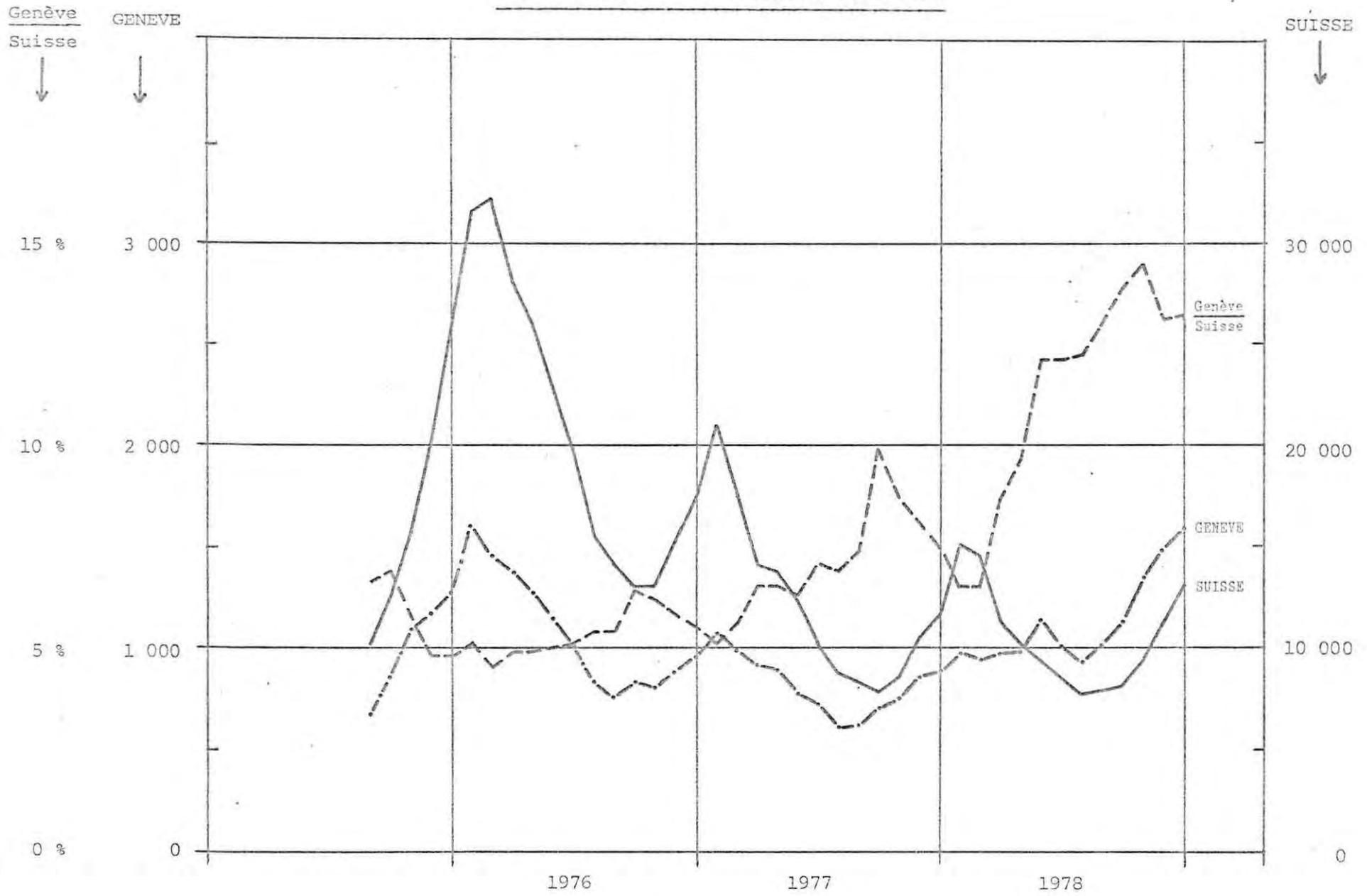
- Dans l'ensemble de la Suisse, on comptait 13 000 chômeurs à fin 1978, soit une augmentation d'environ 1 400 (12 %) par rapport à fin 1977. Le nombre de chômeurs à fin 1978 reste toutefois nettement inférieur aux valeurs enregistrées en 1976 et surtout 1975 (plus de 26 000).

Cependant, la situation qui avait évolué encore favorablement dans la première partie de 1978 (7 800 chômeurs en août 1978 contre 8 300 en août 1977), s'est aggravée par la suite : d'août à décembre l'augmentation est de 66 % en 1978, contre 40 % en 1977.

- A Genève, le nombre des chômeurs a augmenté de 82 % en 1978 (Suisse, 12 %). Le nombre à fin décembre 1978 (1 600) est le plus élevé enregistré en fin d'année depuis la réapparition du chômage dans notre pays (à fin décembre 1975, 1 300)<sup>1)</sup>.
- La part du canton de Genève dans le total national est de 12,2 % à fin 1978, contre 7,5 % en 1977 et 4,8 % en 1975 : pour ce qui concerne le nombre de chômeurs complets en tous cas, la position du canton de Genève est relativement moins bonne actuellement qu'au plus fort de la crise (1975/76).

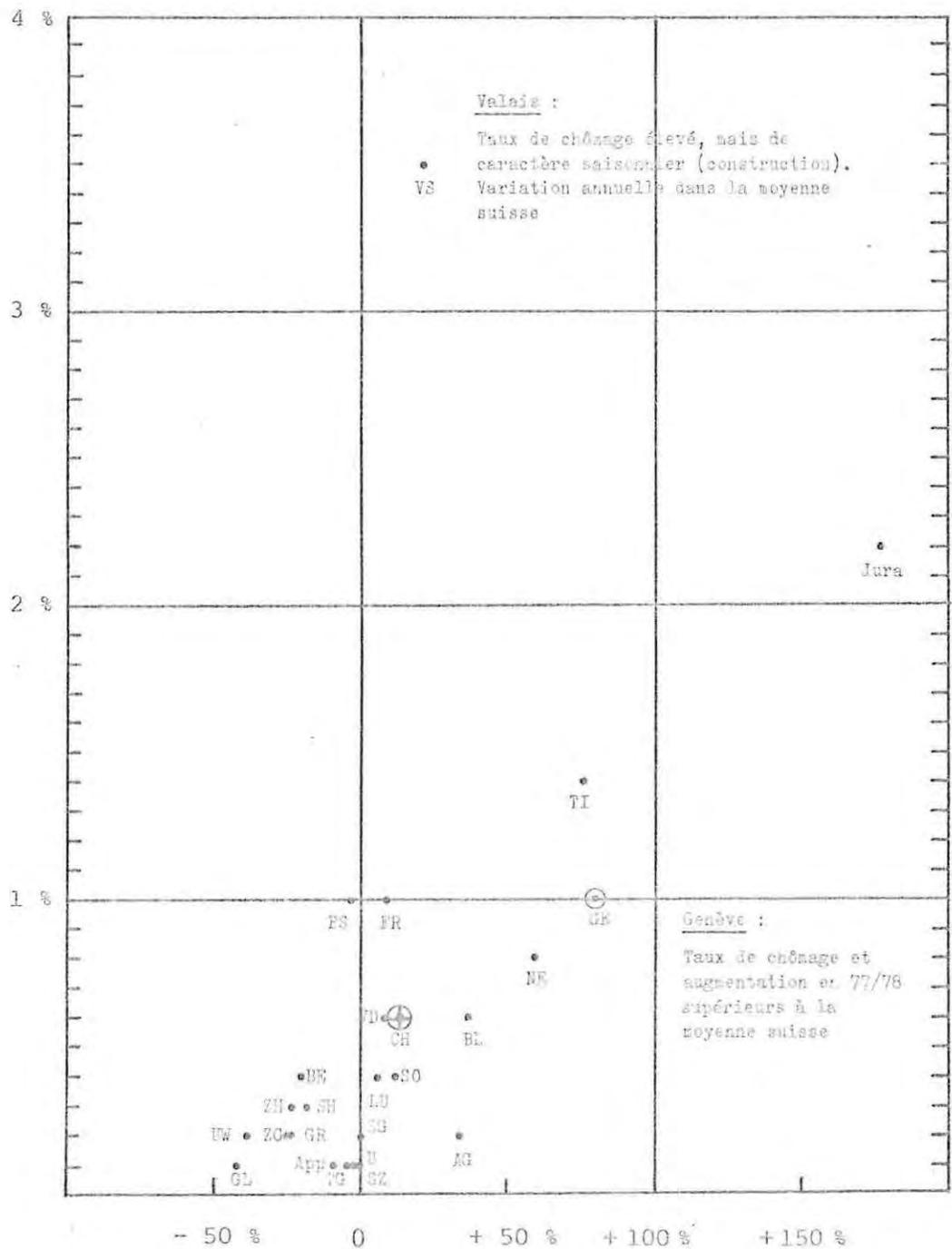
1) A fin janvier 1979, on comptait 1 753 chômeurs à Genève (17 153 en Suisse), contre 1 601 en janvier 1976 (31 579 en Suisse).

CHOMEURS COMPLETS : évolution mensuelle



CHOMEURS COMPLETS EN JANVIER 1979 : SITUATION DANS LES CANTONS

Taux de chômage  
(% de la population active)



Variation du nombre de chômeurs en janvier 1978/79

- Tous les cantons romands connaissent actuellement une aggravation et un niveau de chômage supérieurs à la moyenne suisse, de même que le Tessin et les deux Bâles (voir graphique).

Depuis janvier 1979 on dispose de données séparées pour le nouveau canton du Jura. A fin janvier, les 6 cantons romands réunis comptent près de la moitié du total des chômeurs complets enregistrés en Suisse (49 %) ; les cantons "latins" (Romandie + Tessin) environ 58 %.

- Cette évolution nous paraît avoir deux causes principales :
  - influence de la main-d'oeuvre frontalière, tous les cantons romands étant des cantons frontaliers, de même que Bâle et le Tessin ;
  - évolution du chômage par branches économiques : ces derniers mois, le chômage s'est principalement aggravé dans l'horlogerie ainsi que dans plusieurs branches "tertiaires" : commerce, hôtellerie, santé, enseignement, donc dans des branches occupant une place importante dans l'économie des cantons latins.

Comme autre cause possible, citons les conditions atmosphériques de cet hiver, qui expliquent en partie la forte augmentation du chômage dans le Valais ; quant à d'éventuels mouvements de restructuration économique s'opérant au détriment des cantons romands - thème d'actualité...

### 3.2. Chômage partiel

Dans les derniers mois de 1978, le chômage partiel a fortement augmenté en Suisse : alors qu'en juillet on enregistrait 3 600 chômeurs partiels totalisant 107 000 heures chômées, en décembre 16 800 travailleurs connaissaient une réduction de leur horaire de travail (d'environ 20 %), le nombre d'heures chômées s'élevant à 672 000. Ces chiffres sont nettement supérieurs à ceux enregistrés une année auparavant : 4 474 travailleurs totalisant 173 000 heures en décembre 1977.

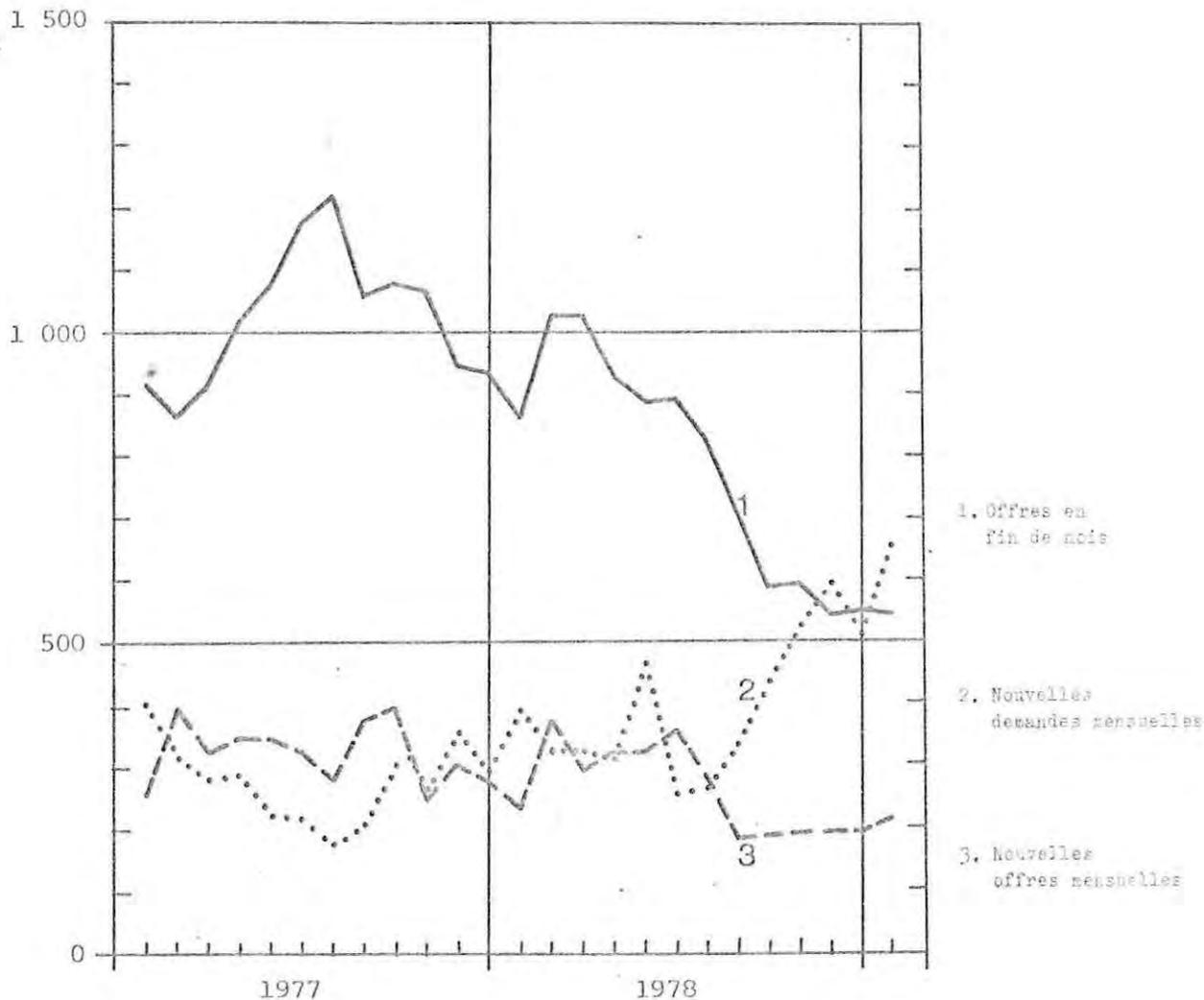
Cette poussée du chômage partiel est essentiellement localisée dans 3 branches industrielles : textile (3 700 travailleurs touchés en décembre 1978), métallurgie-machines (3 400) et surtout l'horlogerie (6 600).

A Genève, l'augmentation du chômage partiel est moins marquée : le nombre de travailleurs touchés à fin décembre 1978 est de 465, soit 2,8 % seulement du total suisse (contre, rappelons-le, 12,2 % pour le chômage complet).

### 3.3. Marché du travail

L'augmentation du nombre de chômeurs complets au cours de la deuxième partie de l'année 1978 résulte d'une augmentation des mises au chômage d'une part, d'une diminution de l'offre d'emplois d'autre part : le nombre des nouvelles offres d'emplois enregistrées mensuellement par l'office cantonal de placement, qui était en moyenne de plus de 300 en 1977 et jusqu'au milieu de 1978, n'était plus que de 200 environ en août-décembre 1978 ; le nombre total d'offres d'emplois est ainsi descendu de 935 à fin 1977 à 552 à fin 1978 :

EVOLUTION MENSUELLE DES OFFRES ET DEMANDES  
D'EMPLOIS DANS LE CANTON



Cette évolution divergente entre offres et demandes d'emplois concerne pratiquement l'ensemble des branches ou groupes de professions ; même dans la vente ou l'hôtellerie, branches où l'offre excédait largement la demande en 1977, la situation s'est sensiblement dégradée. Dans ces deux branches ainsi que dans les professions de bureau ou la métallurgie, l'offre reste toute de même relativement importante.

Il n'en va pas de même dans certains groupes de professions du haut de la hiérarchie professionnelle (professions scientifiques et artistiques, enseignement, cadres supérieurs) pour lesquels l'offre d'emplois est très faible comparativement au nombre de chômeurs :

PRINCIPAUX GROUPES DE PROFESSIONS	OFFRES AU 31.12.		CHOMEURS AU 31.12.	
	1977	1978	1977	1978
Industrie du bois et du liège	36	20	1	9
Arts graphiques	16	6	18	27
Métallurgie, machines	199	105	82	133
Bâtiment	11	29	8	12
Architectes, ingénieurs	25	11	42	33
Ingénieurs techniciens, techniciens	8	12	30	36
Professions techniques	19	22	42	55
Professions scientifiques	5	6	39	56
Chefs d'entreprises, directeurs, cadres supérieurs	1	11	27	42
Bureau	124	76	186	319
Professions de la vente	107	50	56	90
Professions des transports	24	14	42	64
Hôtellerie	122	56	69	215
Nettoyage	25	25	12	34
Professions artistiques	1	2	33	66
Enseignement	3	7	29	44
Autres groupes de professions	209	100	157	357
TOTAL	935	552	873	1 592

Le fléchissement des offres d'emploi enregistrées par l'office cantonal de placement (OCP) doit toutefois être relativisé. En effet, on peut se demander dans quelle mesure les employeurs passent par l'OCP, par exemple lorsqu'ils estiment que la recherche directe, sans passer par la voie administrative, peut être plus rapide.

Ainsi, on est frappé par le fait que la diminution des offres d'emploi disponibles entre décembre 1977 (935) et 1978 (552) n'a pas empêché une rotation rapide des personnes sans emploi ; le marché du travail paraît être resté actif à Genève en 1978 :

- La répartition des chômeurs selon la durée de chômage s'est peu modifiée en 1978 :

A fin décembre 1978, sur 100 chômeurs,

57 sont en chômage depuis moins de 2 mois (58 en 1977),

7 sont en chômage depuis plus de 6 mois (9 en 1977).

- Le nombre de chômeurs qui "disparaissent" chaque mois de la statistique de l'OCP - ils ont donc vraisemblablement, dans leur grande majorité, retrouvé un emploi - est passé de 250 environ vers fin 1977 à 400 vers 1978 :

	Moyenne mensuelle (3e trimestre)	
	1977	1978
① Nouveaux chômeurs enregistrés	300	540
② Variation mensuelle du nombre de chômeurs	+ 60	+150
③ Chômeurs ayant retrouvé un emploi	240	390
( ③ = ① - ② )		

#### 4. ELECTRICITE

En 1978, la consommation d'électricité du réseau genevois (sans le CERN) a progressé de 2,6 % par rapport à l'année précédente. La reprise amorcée en 1976 (+ 4,2 % contre + 1,7 % seulement en 1975) s'est donc poursuivie lors des deux années suivantes mais à un rythme plus faible et sans commune mesure avec les taux d'accroissement enregistrés au début de la décennie en cours (+ 6,5 % en 1972).

Parmi les principaux groupes de consommation, on note que les usages domestiques (environ 25 % du total) montrent une évolution comparable à celle qui vient d'être décrite. Après avoir subi deux années successives de baisse (- 3,6 % en 1974 et - 8,3 % en 1975), le groupe des abonnés "G" consommant annuellement 500 000 kWh et plus (grands établissements industriels) a connu une vigoureuse reprise en 1976 (+ 6,1 %) puis deux années de croissance plus modérée (+ 3,1 % en 1977 et + 4,2 % en 1978).

## 5. INDUSTRIE

### 5.1. Remarque liminaire

Les données ayant servi à l'analyse de la situation dans l'industrie sont tirées du test conjoncturel pour l'industrie genevoise. Cette enquête n'est pas une statistique au sens strict, elle reflète les appréciations d'un échantillon d'entreprises qui répondent régulièrement à des questions sur la marche de leurs affaires.

### 5.2. Eléments pour 1978

L'indicateur synthétique de la marche des affaires pour l'ensemble de l'industrie s'est stabilisé à un niveau légèrement insatisfaisant tout au long des huit premiers mois de 1978. En septembre, la situation s'est nettement détériorée et l'indicateur est tombé en octobre à son niveau le plus bas depuis un an. Il est lentement remonté au cours des deux derniers mois de l'année tout en restant dans une zone insatisfaisante, ce qui signifie que la dégradation du climat économique s'est ralentie.

Composante principale de l'industrie genevoise, la branche des machines et appareils a connu une évolution semblable. En moyenne, la situation était peu satisfaisante au début de l'année. Ce pessimisme a été accentué au troisième trimestre et un ralentissement de la dégradation a été perçu en fin d'année.

La métallurgie est particulièrement affectée par la conjoncture actuelle. L'indicateur synthétique de la marche des affaires était positif en moyenne au cours du premier trimestre. Le climat s'est détérioré progressivement au cours de l'année et les résultats du quatrième trimestre sont nettement défavorables. Ce jugement doit cependant être nuancé en raison de la sensibilité des appréciations dans cette branche qui résulte de sa structure : la pondération des réponses selon l'emploi a pour conséquence qu'une entreprise a, à elle seule, plus de poids que le reste de l'échantillon.

L'évolution de l'horlogerie-bijouterie est à mettre en relation avec les fluctuations monétaires. Bien qu'au dernier trimestre toutes les entreprises interrogées annoncent une baisse de la part des commandes de l'étranger, la situation de cette branche, légèrement insatisfaisante en fin d'année, paraît moins défavorable à Genève que dans l'ensemble du pays.

Dans les arts graphiques, la tendance à la dégradation, amorcée au deuxième trimestre, s'est poursuivie malgré une amélioration passagère en août.

Deux branches présentent une situation plus favorable. D'une part, l'alimentation, boissons et tabacs dans laquelle la marche des affaires a relativement peu varié autour d'une position satisfaisante au long de l'année. D'autre part, la chimie dont le climat est devenu bon dès le deuxième trimestre avant de progresser de façon plus nette en fin d'année. De plus, les prévisions pour le premier trimestre 1979 portant sur l'entrée de commandes et la production sont optimistes.

### 5.3. Appréciation pour 1979

Si les tendances décelées en 1978 se poursuivent en 1979, la mauvaise conjoncture industrielle risque d'avoir des conséquences sur l'emploi. En effet, dans les branches en situation défavorable : métallurgie, arts graphiques, machines et appareils, on constate que la capacité technique augmente, ou baisse dans une mesure moindre que l'emploi. Face à une demande qui se rétrécit, l'ajustement paraît se faire au détriment des postes de travail. De plus, on constate une augmentation des stocks de produits finis. Ces derniers, pourtant déjà largement considérés comme trop grands par une majorité de chefs d'entreprise, pourraient peser sur la production future.

## 6. CONSTRUCTION

Les résultats de l'enquête annuelle du délégué aux questions conjoncturelles sur les travaux de construction exécutés en 1977 et prévus pour 1978 laissent entrevoir que le creux de la vague n'avait pas encore été atteint dans le canton de Genève et que 1978 devait se solder par une nouvelle diminution de l'activité de ce secteur. En attendant les résultats de la nouvelle enquête, portant sur 1978-1979, qui seuls pourront confirmer ou infirmer ce qui était prévu, on peut néanmoins tirer des enseignements intéressants de la statistique de la construction. On constate d'une façon générale en examinant les coûts prévus des bâtiments mis en chantier en 1978, une augmentation de 94 %. En effet, ceux-ci sont passés de 428,5 millions de francs en 1977 à 832,3 millions de francs en 1978 et représentaient 63 % de la totalité des bâtiments en construction, contre 37 % un an plus tôt. Cette hausse est essentiellement due aux bâtiments sans logements et nécessite quelques réserves. En effet, ce qui pourrait être compris comme une reprise sérieuse de l'activité de ce secteur n'est, en fait, que le résultat de l'ouverture de quelques "gros" chantiers comme le Palais des expositions, la nouvelle poste, l'aménagement de la rue de la Confédération, etc. - opérations s'étalant toutes sur plusieurs années - et qui, par conséquent, relativise les montants annoncés. Quant aux bâtiments autorisés en 1978, on remarque une légère baisse des coûts prévus d'environ 2 %.

### COUT PREVU DES BATIMENTS AUTORISES, EN CONSTRUCTION ET CONSTRUITS DEPUIS 1975

canton

unité : millions de francs

	AUTORISES	CONSTRUITS	EN COURS (FIN DE PERIODE)	DONT MIS EN CHANTIER
1975	939,0	1 013,3	1 224,1	697,1
1976	601,9	521,9	1 588,6	663,9
1977	557,7	833,2	1 164,5	428,5
1978	545,8	739,5	1 311,0	832,3

Dans le cadre plus spécifique du logement, qui représente près de 50 % de l'activité du secteur de la construction, 2 687 logements ont été terminés en 1978 contre 2 838 en 1977, soit une diminution de 5 %, malgré une augmentation des villas réalisées qui passent de 215 en 1977 à 305 en 1978. Au stade du projet, on assiste à une augmentation de 28 % des requêtes en autorisation de construire déposées, due essentiellement au dernier trimestre, et à une diminution de 24 % des logements autorisés à la construction. En dépit de ces modifications, les projets de construction de logements semblent se stabiliser au niveau des trois dernières années. En effet, d'une part toutes les requêtes ne se tradui-

sent pas directement en autorisations délivrées et, de même, toutes les autorisations délivrées ne correspondent pas à des bâtiments construits, et d'autre part pour qualifier une phase de "reprise" qui ne soit pas éphémère, il faut que les requêtes, les autorisés et les ouvertures de chantier soient en augmentation.

LOGEMENTS PROJÉTÉS ET CONSTRUITS DEPUIS 1975

canton

unité : nombre

	Requêtes déposées		Autorisations délivrées		Logements construits	
	logements	dont villas	logements	dont villas	logements	dont villas
1975	2 657	241	3 634	171	4 549	217
1976	1 906	220	1 598	194	2 411	181
1977	1 324	283	1 732	303	2 838	215
1978	1 697	394	1 312	336	2 687	303

En résumé, et d'une façon générale, les prévisions pour 1979 restent très réservées puisque soit dans les constructions autorisées, soit dans les projets encore sous requête, on ne voit aucun signe qui annonce, de façon certaine et continue, une quelconque reprise et l'on s'achemine plutôt vers une stabilisation au niveau actuel.

## 7. AUTOMOBILES

En 1978, 20 358 voitures neuves ont été mises en circulation dans le canton de Genève, dépassant ainsi le précédent sommet atteint en 1972, avant la crise pétrolière. La baisse des années 1972-1975 a donc été complètement rattrapée au cours des trois années suivantes. On attribue généralement le record enregistré l'an dernier aux baisses de prix résultant conjointement d'un accroissement de la concurrence et de l'appréciation du franc suisse.

Pour sa part, l'ensemble du parc d'automobiles immatriculées dans le canton a poursuivi sa progression au même rythme qu'en 1977 (+ 3,8 % en 1978 contre + 3,7 % en 1977), pour atteindre 143 041 unités à fin décembre 1978.

Selon des prévisions faites pour le commerce suisse de l'automobile, l'année 1979 devrait être caractérisée par un certain tassement des ventes de voitures particulières. En effet, on estime que les besoins de rattrapage accumulés pendant la récession ont été largement couverts. En outre, l'excédent d'offre en véhicules d'occasion pourrait freiner la demande de voitures neuves.

## 8. TRAFIC AERIEN

Après avoir enregistré en 1977 sa plus forte croissance depuis la crise pétrolière de 1973, le trafic commercial local<sup>1)</sup> des passagers de l'aéroport de Genève-Cointrin a subi un certain tassement au début de 1978 pour connaître une reprise modérée au troisième trimestre, qui ne s'est cependant pas confirmée pendant les trois derniers mois. Pour l'ensemble de l'année, on a dénombré 3.920.414 passagers composant ce genre de trafic, ce qui représente une augmentation de 3,2 % par rapport à 1977. Rappelons que la progression observée cette année-là par rapport aux 12 mois précédents s'était chiffrée à 10 %.

Le fret local a de nouveau suivi une courbe irrégulière en 1978, tout en se maintenant, d'une façon générale, à un niveau moyen plus élevé que celui de 1977. Pour l'ensemble de l'année dernière ce genre de trafic a totalisé 42 932 tonnes, en hausse de 4,3 % par rapport à 1977, année où le fret local avait reculé de 3,3 %. Ce tonnage se situe à un niveau supérieur au sommet atteint en 1976 (42 593 tonnes).

---

1) Passagers au départ ou à l'arrivée, à l'exclusion du transit direct.

## 9. HOTELLERIE

La nette reprise du tourisme enregistrée à Genève en 1977 ne s'est pas confirmée l'an dernier : les établissements hôteliers du canton ont annoncé 2 146 361 nuitées, soit 5,4 % de moins qu'en 1977. Cette évolution s'inscrit dans le prolongement des années 1971 à 1976, caractérisées par une baisse persistante de la demande touristique à Genève. Par rapport à l'affluence record de 1970, les résultats de 1978 correspondent à une diminution de près de 19 % du nombre de nuitées.

Le recul de la demande observé en 1978 dépasse largement la moyenne nationale (- 2,7 %), en raison de l'importance déterminante à Genève du tourisme en provenance de l'étranger (85 % de l'ensemble des nuitées) et particulièrement de certains pays à monnaie faible. Alors que le tourisme indigène s'est stabilisé au niveau de 1977 et que l'apport étranger s'est réduit de 6,3 %, les plus fortes pertes ont été relevées chez nos deux principaux clients étrangers : les Etats-Unis (- 15,3 %) et la France (- 16,8 %).

A l'inverse des nuitées, la capacité d'accueil de l'hôtellerie genevoise s'est encore renforcée de quelques 350 lits durant l'année ; il en résulte que le taux moyen d'occupation des lits disponibles est passé de 45,6 % en 1977 à 42,0 % en 1978.

Pour l'année 1979, aucun indice ne permet d'envisager une amélioration durable du tourisme à Genève.

## 10. SECTEUR INTERNATIONAL

### 10.1. Emplois

En occupant 14 267 personnes sur les 19 724 emplois offerts par le secteurs international en 1978, les 14 organisations gouvernementales en sont la composante principale (72,3 % du total des emplois) ; les organisations non gouvernementales occupent 3 118 personnes (15,8 %) et les missions permanentes (représentations d'Etats auprès des organisations internationales gouvernementales) comptent 2 339 employés (11,9 %).

Depuis la précédente évaluation des emplois du secteur international pour la période 1975-1976, ceux-ci ont progressé de 2,5 %. De fin 1976 à avril 1978, les effectifs globaux des organisations gouvernementales ont augmenté de 3,1 % et ceux des missions permanentes de 4,4 % alors que les emplois dans les organisations non gouvernementales ont diminué de - 1,4 %.

Dès 1970, la progression des effectifs des organisations gouvernementales s'est ralentie et des fluctuations annuelles du nombre de fonctionnaires internationaux sont constatées dans de plus nombreuses organisations. En octobre 1976, l'effectif maximum des fonctionnaires internationaux est enregistré (+ 0,9 % par rapport à 1975). Le nombre relevé en octobre 1978 est inférieur de - 0,7 % à ce sommet. L'évolution des deux dernières années recouvre, d'une part, une baisse de - 1,7 % jusqu'en octobre 1977 et de - 2,2 % jusqu'en avril 1978 puis, d'autre part, une hausse de + 1,6 % au semestre suivant. Il n'est cependant pas certain que ce retournement de tendance, succédant à 18 mois de régression, inaugure une nouvelle période de croissance régulière des effectifs de fonctionnaires internationaux. Au contraire du seul nombre de fonctionnaires, l'emploi total - fonctionnaires et autres personnes occupées - dans les organisations gouvernementales a progressé entre 1976 et avril 1978 en raison du recours plus intensif à cette dernière catégorie d'employés qui représentent environ 1/5 des emplois totaux en avril 1978.

A cette date, sur les 11 296 fonctionnaires internationaux, 16,5 % sont d'origine suisse, 65,1 % résident à Genève, 30,6 % en France et 4,3 % dans le canton de Vaud. Depuis 1976, les effectifs des fonctionnaires d'origine suisse font preuve d'une plus grande stabilité tant par rapport aux mouvements de hausse que de baisse de l'emploi. La tendance à l'établissement des fonctionnaires internationaux dans des régions périphériques au canton de Genève est confirmée et s'accroît en direction de la France.

Dans les organisations non gouvernementales, le personnel suisse occupe 37,6 % des emplois. Il enregistre de plus fortes baisses d'effectifs (- 7,3 %) que les étrangers non frontaliers (- 3,2 %) tandis que le nombre de frontaliers reste stable (+ 0,1 %). Les résidents dans un autre canton (10,7 %) sont aussi nombreux que les frontaliers (10,7 %) alors que 78,6 % des employés résident à Genève.

## 10.2. Dépenses

En 1977, les dépenses totales de l'ensemble du secteur international genevois sont estimées à près de 2,0 milliards de francs. Sur ce montant, environ 1,2 milliard de francs revient à des agents économiques (employés ou entreprises) résidant dans le canton. En outre, plus de 200 millions de francs de salaires sont versés à des employés résidant en France voisine qui effectuent une partie de leurs dépenses dans le canton.

Les dépenses des organisations gouvernementales s'élèvent à 1,44 milliard de francs - ce qui représente plus des 4/5 des dépenses courantes de l'Etat de Genève en 1976 - et celles des 9 principales organisations non gouvernementales à 0,21 milliard de francs. Les dépenses courantes des organisations gouvernementales atteignent 1,19 milliard de francs dont les 72,4 % se rapportent à la rémunération des salariés. La part des investissements dans les dépenses totales (17,6 %) en 1977 semble s'être réduite depuis 1972. Les dépenses courantes des 9 principales organisations non gouvernementales (92,7 % de leurs dépenses totales) se répartissent à raison de 2/3 pour les rémunérations des salariés et de 1/3 pour les achats d'autres biens et services.

Alors que le taux de croissance annuel estimé des dépenses courantes des organisations gouvernementales s'était affaibli en 1974, 1975 et 1976, il enregistre une nette accélération en 1977.

## 10.3. Réunions internationales

En 1977, 52 000 délégués et experts ont participé aux 1 026 réunions, sessions et conférences internationales convoquées à Genève par les organisations gouvernementales ; ces réunions ont exigé environ 14 000 séances de travail. Le Palais des Nations a accueilli près de la moitié des délégués. Si cette activité a régressé en 1976 par rapport à l'année précédente dans les 4 principales organisations gouvernementales du système des Nations Unies, une nette reprise est constatée en 1977 où le nombre de séances excède celui enregistré en 1975 mais où l'effectif des délégués reste légèrement inférieur à celui de cette année-là.

Plus de 1 500 conférences internationales convoquées par l'ensemble des organisations internationales établies à Genève en 1977 ont réuni environ 62 000 délégués et experts qui contribuent pour à peu près un quart aux nuitées enregistrées par l'hôtellerie genevoise.

En résumé, l'analyse des évolutions récentes des emplois (1978), des dépenses et des conférences internationales (1977) montre un regain d'activité de ce secteur.

## 11. PRIX A LA CONSOMMATION

### 11.1. Evolution générale pour 1978

La progression annuelle de 0,8 % de l'indice genevois des prix à la consommation en 1978 est la plus faible enregistrée, en fin d'année, depuis qu'un tel indice est calculé. Elle est inférieure de moitié à celle constatée pour l'année 1977. Il faudrait probablement remonter aux années cinquante pour retrouver une si faible variation annuelle des prix à la consommation. Ce taux de 0,8 % signifie que toute pression inflationniste a momentanément disparu puisqu'il ne dépasse que faiblement le degré de précision généralement accordé aux indices de prix.

### 11.2. Evolution par groupe de dépense

La décomposition de la hausse annuelle de l'indice genevois par groupe de dépense permet d'isoler quatre types de comportement des prix. Premièrement, l'alimentation (+ 2,2 %) et les boissons et tabacs (+ 2,0 %) ont enregistré en 1978 des hausses de prix significatives. Deuxièmement, les évolutions des prix de la santé et des soins personnels (+ 1,4 %), de l'habillement (+ 1,1 %) et des loyers (+ 1,1 %) sont faibles mais se situent légèrement en-dessus de la moyenne. Troisièmement, les progressions des prix du chauffage et de l'éclairage (+ 0,3 %), de l'aménagement et de l'entretien du logement (+ 0,2 %) ainsi que des transports et communications (+ 0,2 %) sont négligeables. Enfin, les prix de l'instruction et des loisirs diminuent d'une année à l'autre (- 1,2 %).

En tenant compte des pondérations des différents groupes de dépense, c'est-à-dire de leur importance approximative moyenne dans la consommation des ménages au cours de l'année écoulée, on constate que l'alimentation contribue pour plus de la moitié (54 %) à la variation annuelle de l'indice genevois et que les loyers y participent pour un quart (25 %). Les autres contributions positives sont faibles et l'évolution des prix de l'instruction et des loisirs a une participation négative d'environ 1/5 (21 %) à la variation annuelle des prix.

### 11.3. Evolution par genre de biens

L'analyse par genre de biens montre une légère baisse du prix des marchandises (- 0,1 %), celle-ci étant entraînée par la baisse des biens durables (- 3,6 %) alors que les marchandises non durables enregistrent une légère hausse (+ 0,8 %). Les prix des services privés (+ 1,8 %) et publics (+ 1,9 %) augmentent de façon identique et contribuent pour l'essentiel à la hausse annuelle des prix à Genève.

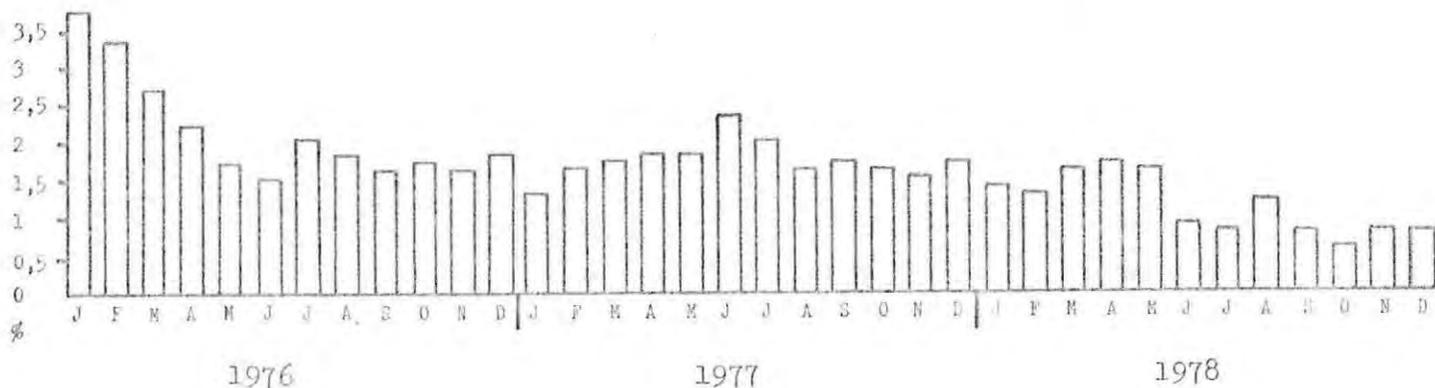
### 11.4. Phases du ralentissement de la hausse des prix, de 1973 à 1978

Après avoir culminé à 10,9 % à fin 1973, la hausse annuelle des prix à la consommation à Genève a légèrement décroché en 1974 (8,3 %) puis s'est fortement abaissée en 1975 (3,4 %). Comme le montre le graphique ci-dessous, la décélération du mouvement des prix s'est poursuivie au premier semestre 1976 pour atteindre un taux de variation annuel de 1,5 % en juin 1976. Durant les 24 mois suivants (juin

1976-juin 1978), les taux annuels d'augmentation - calculés par rapport au mois correspondant de l'année précédente - sont restés d'une amplitude comparable et leur moyenne s'établit à 1,7 %. Lors du second semestre 1978, un nouveau ralentissement du rythme annuel de la hausse des prix est enregistré, le taux moyen passant à 0,8 %. Cependant, durant les deux derniers mois de 1978 ainsi qu'en janvier 1979, une progression marquée des prix est constatée. Ce retournement de tendance ne signifie pas que de fortes poussées des prix sont à attendre mais que les taux exceptionnellement bas enregistrés précédemment sous l'influence de l'appréciation du franc ont disparu avec celle-ci.

#### TAUX D'AUGMENTATION ANNUELS DES PRIX A LA CONSOMMATION A GENEVE

- variation en % de l'indice genevois par rapport au mois correspondant de l'année précédente -



#### 11.5. Analyse des perspectives d'évolution

L'augmentation annuelle des prix à la consommation constatée en 1978 est inférieure de moitié aux prévisions considérées comme les plus sérieuses, qui escomptaient une progression comprise entre 1,6 % et 1,8 %, de nombreuses autres prédictions s'élevant à 2,0 % voire 2,5 %. Le ralentissement imprévu de la hausse des prix par rapport aux prévisions s'explique principalement par la très forte appréciation du franc suisse, amorcée en 1977 et qui s'est poursuivie durant les trois premiers trimestres de 1978. De fin septembre 1977 à fin septembre 1978, le taux de change nominal effectif du franc (pondéré en fonction des exportations vers les 15 principaux partenaires commerciaux de la Suisse) a augmenté de plus de 40 % avant de s'abaisser de 13,0 % de fin septembre à fin novembre et de remonter de 3,0 % durant le dernier mois de 1978. Sur le marché suisse, cette revalorisation du franc a contribué à abaisser les prix des biens importés ou, pour le moins, à modérer fortement leur hausse exprimée dans la monnaie de leur pays d'origine et à comprimer les prix des biens indigènes concurrencés par les marchandises étrangères.

Pour 1979, compte tenu de la majoration des prix du pétrole décidée par les pays de l'OPEP à mi-décembre, une hausse de 1,8 % à 2,0 % des prix à la consomma-

tion était très généralement prévue. Cette perspective signifiait qu'une sensible accélération de la progression des prix était attendue durant les prochains mois en Suisse. Elle découle, d'une part, du fait que la politique anti-inflationniste ne semble plus être l'objectif économique primordial des autorités suisses et que, d'autre part, la stabilisation de la valeur extérieure du franc ou sa baisse suppriment les gains de change sur les marchandises importées bien qu'il ne soit pas certain que le cours du franc n'enregistre pas de nouvelles poussées en 1979.

Le faible relèvement prévu des prix à la consommation découle notamment de l'augmentation modérée des salaires, de la diminution des frais de capitaux, des gains de productivité et de l'évolution peu satisfaisante de la demande.

Cependant, ces prévisions sont remises en question par la hausse imprévue des prix des produits pétroliers. L'ampleur de celle-ci d'ici la fin de l'année est imprévisible en raison du caractère spéculatif des hausses actuelles et de la structure cartellaire du marché. A ce sujet, deux points sont à relever : d'une part, en raison de la situation déflationniste de l'économie suisse, il est probable que la diffusion de la hausse des prix des produits pétroliers sur le niveau général des prix soit limitée et, d'autre part, la forte hausse de ces produits peut être limitée dans le temps et suivie d'une baisse sans qu'il soit possible d'estimer le niveau d'équilibre qui sera atteint.